REPUBLIQUE DU BURUNDI



CABINET DU PRESIDENT

DECRET N° 100/034 DU/8 FEVRIER 2019 PORTANT NOMINATION DE CERTAINS HAUTS CADRES ET CADRES AU MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution de la République du Burundi;

Vu la Loi n°1/09 du 17 mars 2005 portant Distinction des Fonctions Politiques des Fonctions Techniques ;

Vu la Loi n°1/08 du 28 avril 2011 portant Organisation Générale de l'Administration Publique;

Vu le Décret n°100/037du 19 avril 2018 portant Révision du Décret n°100/129 du 18 septembre 2015 portant Structure, Fonctionnement et Missions du Gouvernement de la République du Burundi ;

Vu le Décret n°100/081 du 20 juillet 2018 portant Missions, Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique ;

Sur proposition du Ministre des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique ;

DECRETE:

Article 1: Sont nommés:

- Inspecteur des Finances et Audit : Monsieur Nicodème NIZIGIYIMANA;



BX

- Directeur Général de l'Administration et des Finances : Monsieur Philippe NIYONZIMA;
- Directeur Général des Finances Publiques : Madame Béatrice SAMANDARI ;
- Directeur Général de la Programmation et du Budget : Monsieur Christian KWIZERA ;
- Directeur Général de la Planification et de la Coopération : Madame Annonciate NSHIMIRIMANA ;
- Directeur Général de l'Economie : Monsieur Bonaventure NINTERETSE ;
- Directeur de l'Informatique : Monsieur Delphin Just NTIRENGANYA ;
- Directeur des Ressources Humaines : Madame Anitha NAHIMANA;
- Directeur des Finances : Monsieur Moise NTIRAMPEBA;
- Directeur des Services Généraux : Monsieur Célestin NIZIGIYIMANA ;
- Directeur de la Comptabilité Publique et du Trésor : Monsieur Dominique NDAYISHIMIYE ;
- Directeur de la Politique Fiscale :
 Monsieur Frédéric-François SIGEJEJE ;
- Directeur de la Dette : 'Madame Dionésie NKURUNZIZA ;
- Directeur de la Programmation : Monsieur Denis NDAGIJIMANA;
- Directeur du Budget :
 Monsieur Christophe NIYONGERE,
- Directeur de Suivi des Organisations Non Gouvernementales : Madame Jacqueline NKESHIMANA;
- Directeur de la Veille des Entreprises Publiques : Madame Julie NDIHOKUBWAYO ;

M

B 22

 Directeur de l'Agence d'Appui à la Réalisation des Contrats PPP(ARCP):
 Monsieur Jean Pierre AMANI.

<u>Article 2</u>: Toutes dispositions antérieures contraires au présent décret sont abrogées.

Article 3: Le Ministre des Finances, du Budget et de la Coopération au Développement Economique est chargé de l'exécution du présent décret qui entre en vigueur le jour de sa signature.

Belle F

Fait à Bujumbura, le 💆 8 février 2019

Pierre NKURUNZIZA.

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

LE DEUXIEME VICE-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Dr Joseph BUTORE.

LE MINISTRE DES FINANCES, DU BUDGET ET DE LA COOPERATION AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE,

Dr Domitien NDIHOKUBWAYO.

.3